



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS ET LA FLORIEYE

Commune de Lorgues

Carte du zonage réglementaire
Cru de référence

Annexe 21

VU et APPROUVE
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour
Toulon, le 20 DEC. 2013
Le Maire

Laurent GAYRIEL

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Légende

